

# Concours Design et Industrie du futur

\* Le Pôle Métropolitain porte la coopération entre la Métropole de Lyon, Saint-Étienne Métropole, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la Communauté de communes de l'Est Lyonnais. Créé en 2012, il impulse et mène des politiques publiques métropolitaines sur les transports et la mobilité, l'aménagement du territoire, le développement économique, la culture et le tourisme. Son action vise à renforcer la cohérence et l'attractivité de ce grand territoire, bassin de vie de 2 millions d'habitants, 115.000 entreprises et 1 million d'emplois. <http://www.polemetropolitain.fr/>

**La Cité du design organise un concours spécialement dédié aux étudiants des écoles situées sur le territoire du Pôle Métropolitain\*. Ce concours a pour objet de permettre à des étudiants de proposer leur réflexion et leur vision sur l'industrie du futur.**

L'objectif est de cultiver l'appétence des futurs professionnels pour le sujet du design en prônant un esprit de collaboration forte et transversale entre plusieurs métiers, d'interdisciplinarité dans la formation des jeunes étudiants, et d'innovation collaborative.

Il réunit des binômes étudiants d'écoles de l'enseignement secondaire ou supérieur situés sur le territoire du Pôle Métropolitain proposant des formations design avec des étudiants d'écoles d'ingénieur, d'architecture, de lycée technique, pour l'année universitaire 2020-2021.

Il existe plusieurs pôles de formation en design. Chacun de ces établissements d'enseignement en design est sollicité pour s'associer librement à une autre école du territoire métropolitain et à constituer des binômes pour imaginer les services ou des organisations possibles de l'industrie du futur.

Chaque binôme choisit un secteur d'activité, une filière de production, une entreprise ou un groupement d'entreprises et propose sa réponse au sujet en construisant des scénarios d'usages ou des services associés sur le sujet de **l'industrie du futur et de l'économie circulaire**. La réponse fait écho avec la thématique de la prochaine Biennale Internationale Design : ***Bifurcations***.

Un seul projet est présenté par chaque équipe sous la forme d'un dossier au format PDF. A l'issue de la sélection, les trois projets lauréats (sélectionnés par un jury indépendant) seront présentés dans le cadre de la 12<sup>e</sup> Biennale Internationale Saint-Étienne en 2021.

## 1. LA THÉMATIQUE DU CONCOURS.

Le concept d'**industrie du futur** trouve depuis quelques années un écho important, en France comme à l'étranger. Il fait l'objet d'une vaste mobilisation des acteurs publics et privés dans de nombreux pays. Outre la modernisation de l'outil de production, il s'agit d'accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires, de leurs organisations, de leurs modes de conception et de commercialisation, dans un monde où les outils numériques font tomber la cloison entre industrie et services.

L'Industrie du Futur ne se limite pas à son seul aspect technologique, mais qui prend également en compte ses aspects organisationnels, humains et sociétaux.

En effet, l'idée d'enrayer la désindustrialisation des pays développés semble aujourd'hui s'être imposée comme une nécessité. Le concept d'industrie du futur formalise une voie à suivre, qui dans cette 3<sup>e</sup> édition du concours est adossé au sujet de l'**économie circulaire**<sup>1</sup>.

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire.

Les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables. L'économie circulaire fait partie du champ de l'économie verte. Les enjeux de l'économie circulaire sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux. En France, la transition vers une économie circulaire est reconnue officiellement comme l'un des objectifs de la transition énergétique et écologique et comme l'un des engagements du développement durable.

Elle nécessite de progresser dans plusieurs domaines .

- L'approvisionnement durable,
- L'écoconception,
- L'écologie industrielle et territoriale,
- L'économie de la fonctionnalité,
- La consommation responsable,
- L'allongement de la durée d'usage des produits,
- L'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets.

Ces deux sujets devront être travaillées à l'aune de la thématique prochaine de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2021 : **Bifurcations**.<sup>2</sup> Ce thème est né d'un désir fortement répandu chez les designers de « changer de société » ou de « réorienter le futur ». La crise historique, sans précédent, du COVID-19 a précipité cette prise de conscience collective : le 17 mars 2020, la France a bifurqué radicalement, et en temps record, le déroulé de nos vies a changé, expérimentant à notre tour le ralentissement généralisé. L'expérience du confinement vécue mondialement, en même temps, est devenue exceptionnelle et bouleversante.

1. Les 7 principes clés de l'économie circulaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire>

2. <https://www.biennale-design.com/Saint-Etienne/2021/>

À partir de cette épreuve, penser les bifurcations dans le cadre de la XII<sup>e</sup> Biennale Internationale Design de Saint-Étienne 2021 n'est plus un simple exercice mais devient un enjeu qui mobilise toute la profession des designers et de ses alliés pour ouvrir un débat culturel essentiel au cœur de notre société techno-industrielle.

- Quelle valeur d'usage des produits industriels ?
- Quels outils productifs pourraient favoriser l'adaptation à des situations et contextes (taille, secteur, territoire, etc.)
- Quels modèles organisationnels, modes de coopération et de gouvernance sont à trouver ?
- Quelle est la place de la standardisation dans ces modèles ?
- Comment développer des pratiques solidaires inter-entreprises (inter-filières, relations donneurs d'ordre/sous-traitants, etc.) au service d'une économie circulaire et relocalisée ?

**Pour répondre aux enjeux économiques, écologiques et sociaux contemporains, les étudiants devront donc proposer leur vision des bifurcations à envisager pour construire l'industrie du futur.**

## 2. ÉTUDIANTS CONCERNÉS

### Constitution des équipes :

Les candidats ne peuvent pas concourir en solo, l'inscription se fait en équipe par le biais d'une école de design. L'équipe candidate doit obligatoirement être constituée de plusieurs étudiants.

Les équipes sont associées en binômes d'école. Le binôme école étant constitué comme ceci : d'une part les écoles de design (une école d'art et design, un pôle de design, une école de design), associées d'autre part à une école du secondaire ou du supérieur (d'architecture, ingénierie, d'université, l'urbanisme, de commerce, etc.)

Ce binôme d'école propose ensuite une ou plusieurs équipes pluridisciplinaires d'étudiants. L'équipe peut être composée de plusieurs étudiants (exemple : 2 ou 3 étudiants dans une section design s'associent à 2 ou 3 étudiants ingénieurs pour présenter un projet). Plusieurs associations ici sont possibles.

Un référent pédagogique est identifié dans chaque école (afin de faciliter les remontées d'informations et de faire le relai auprès des écoles partenaires).

Il n'y a pas de limites dans le nombre d'équipes proposées par binômes. Pour les écoles souhaitant s'associer avec une école de design située sur le Pôle Métropolitain, la liste des contacts des référents des écoles de design est disponible sur demande par email : laurent.vacheresse@citedudesign.com

### 3. CALENDRIER DU CONCOURS

**Octobre 2020** : lancement du concours et inscriptions.

**Novembre 2020** : 1<sup>re</sup> réunion avec les référents après réception des dossiers de candidature.

**Octobre 2020 à mars 2021** : la réalisation pédagogique (l'organisation des temps de conception, des workshops inter-école) est libre.

**Vendredi 2 avril 2021** : rendu des projets de binômes en PDF par email.

**Vendredi 9 avril 2021** : sélection des trois groupes lauréats.

**Avril et mai 2021** : conception des maquettes, films, dispositifs numériques des trois lauréats en vue d'une exposition.

**Fin mai 2021** : livraison des travaux à la Cité du design.

**Du 8 au 15 juin 2021** : présentation des projets dans le cadre de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne.

### 4. INSCRIPTION AU CONCOURS

Les candidatures sont à envoyer par mail à : laurent.vacheresse@citedudesign.com, accompagnées d'une note d'intention et du nombre d'élèves inscrits.

Un point sera mis à l'agenda avec les référents pour évaluer l'avancement des projets et répondre aux questions des participations.

Date limite du dépôt des candidatures : **15/11/2020**

### 5. LIVRAISON DES PROJETS

Un référent est identifié pour chaque école participante au concours, ou pour chaque binôme d'écoles. Le rendu des projets prend la forme d'un dossier numérique au format PDF à rendre avant le **vendredi 2 avril 2021** à minuit à l'adresse suivante : laurent.vacheresse@citedudesign.com

Pour être exposés, les trois projets retenus pourront être développés sous forme de maquettes, de films ou de dispositifs numériques. Ce rendu final des trois projets lauréats devra être finalisé pour le 28 avril, afin d'intégrer la mise en scénographie spécialement réalisée par la Cité du design dans le cadre de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne.

### RETOUR SUR L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

9 équipes candidates, représentant 6 écoles (Bellecour École, CESI, ésa La Martinière Diderot, INSA, ENISE, INSA, UDL) et 80 étudiants, ont travaillé sur les scénarii de services, de produits, de processus sur les secteurs variés de l'industrie du sport, de la pharmacie et de la production d'énergie. Les équipes 3 lauréates sélectionnées par un jury composite ont exposé leurs projets pendant 10 jours lors de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2019.

